

**Extrait du registre des délibérations****CONSEIL COMMUNAUTAIRE****Jeudi 18 décembre 2025**

Albertville, Allondaz, Beaufort, Bonvillard, Césarches, Cévins, Cléry, Cohennoz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenex, Gilly-sur-Isère, Grésy-sur-Isère, Grignon, Hauteluce, Les Sables La Bâtie, La Giétaz, Murthoz, Mercury, Montchâtel, Monthon, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-des-Millières, Poula, Plancherine, Queige, Rognax, Saint-Hilaire-sur-Isère Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-Isère, Saint-Vital, Thindéz, Tournon, Tournon-Sainte-Croix, Ugine, Venthon, Verrières-Arvey, Villard-sur-Doron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 11 décembre 2025, s'est réuni le Jeudi 18 décembre 2025 à 18h00, en séance publique à la Salle des fêtes à Ugine, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 73 / Quorum : 37

Nombre de délégués présents : 57 délégués présents dont 1 suppléante

Nombre de membres représentés : 4

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOU AMAL
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON
ALBERTVILLE	Frédéric	BURNIER FRAMBORET
ALBERTVILLE	Lysiane	CHATEL
ALBERTVILLE	Josiane	CURT
ALBERTVILLE	Jean-François	DURAND
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE
ALBERTVILLE	Karine	MARTINATO
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX
ALBERTVILLE	Christelle	SEVESSAND
ALLONDAZ	Frédérique	DUC
BATHIE (LA)	Jean-Pierre	ANDRE
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE
BONVILLARD	Julien	BENARD
CESARCHE	Hervé	MURAZ DULAUER
CEVINS	Philippe	BRANCHE
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON
FRONTENEX	Claude	DURAY
FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT

GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET
GILLY SUR ISERE	Jean-Marc	DESCAMPS
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES
GRESY SUR ISERE	François	GAUDIN
GRIGNON	Lina	BLANC
GRIGNON	François	RIEU
HAUTELUCE	Bernard	BRAGHINI
MERCURY	Yves	DUNAND
MERCURY	Evelyne	MARECHAL
MERCURY	Alain	ZOCCOLO
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO
PALLUD	James	DUNAND SAUTHIER
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI
QUEIGE	Edouard	MEUNIER
SAINT NICLAS LA CHAPELLE	Ghislaine	JOLY
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO
TOURS EN SAVOIE	Yann	MANDRET
UGINE	Sophie	BIBAL
UGINE	Michel	CHEVALLIER
UGINE	Mustapha	HADDOU
UGINE	Franck	LOMBARD
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ
VILLARD SUR DORON	Emmanuel	HUGUET

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
MARTHOD	Virginie	VERNAZ

Délégués représentés :

Yves BRECHE	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François DURAND
Morgan CHEVASSU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Frédéric BURNIER FRAMBORET
Davy COUREAU	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Pascale MASOERO
Sabrina BARBERO	LA BATHIE	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE

Le Conseil Communautaire a choisi **Simon OUVRIER BUFFET** comme Secrétaire de séance.

Objet : Développement économique – Restructuration de la zone du Petit Marais à Gilly sur Isère - Acquisition accord de principe des locaux appartenant à la SCI CER-IMMO

Rapporteur : M. le Président

La Communauté d'Agglomération Arlysère s'est engagée dans la restructuration de la Zone d'Activités Economiques du Petit-Marais située à Gilly-sur-Isère. Plusieurs tènements ont déjà été acquis par la Communauté d'Agglomération, soit à l'amiable, soit par exercice du droit de préemption.

La Communauté d'Agglomération Arlysère a proposé l'acquisition amiable d'un ensemble immobilier appartenant à la SCI CER-IMMO (filiale de CERFRANCE). Cette dernière a répondu favorablement à cette proposition.

Le bâtiment représente environ 300 m² sur une surface de 1 035 m² de terrain.

Il est visible de la RN90 et mitoyen avec le bâtiment de la SCI D3. Il est vendu libre de toute occupation.

Les informations cadastrales concernant l'ensemble immobilier sont les suivantes :

Commune	Adresse	Section	Numéros	Surface totale	Zonage PLU
Gilly-sur-Isère	97 chemin du Petit-Marais	B	2655, 2657, 2658, 2659, 2665, 2666, 2667	1 035 m ²	Uec

La SCI CER-IMMO projetait d'engager des travaux intérieurs des locaux existants afin d'y installer son activité d'expert-comptable.

La SCI CER-IMMO comprend et soutient la politique foncière et ambitieuse mise en œuvre par la Communauté d'Agglomération, sous réserve de pouvoir l'accueillir sur un autre site.

Elle est favorable à la possibilité de pouvoir devenir propriétaire de locaux dans le futur bâtiment tertiaire « La Canopée » en cours de construction sur la Zone de Terre Neuve.

Il est opportun de pouvoir répondre favorablement à cette proposition : elle permettra à la collectivité de poursuivre l'opération de restructuration et densification de la zone du Petit Marais.

La SCI CER-IMMO accepte la cession de son bien sus-mentionné au prix de 550 000 €.

Le service des évaluations domaniales a été sollicité en ce sens.

Les frais d'acte seraient à la charge de la Communauté d'Agglomération.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- *approuve l'acquisition du bien immobilier précité au prix de 550 000 € HT, aux conditions précitées ;*
- *précise que la régularisation de cette acquisition interviendra par un acte notarié, aux frais exclusifs de la Communauté d'Agglomération Arlysère ;*
- *donne pouvoir à Monsieur Frédéric BURNIER FRAMBORET, 1^{er} Vice-Président, ou tout autre Vice-Président dans l'ordre de sa nomination, pour représenter la Communauté d'Agglomération Arlysère acquéreur et l'autoriser à signer toute pièce se rapportant à cette acquisition ;*
- *dit que les crédits sont inscrits au budget.*

Le secrétaire de séance
Simon OUVRIER-BUFFET



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

